DR NC : YEWIN SUIL EPTE ET DES BEAUX-ARTS. & hie SOUS-SECRÉTARIAT D'ÉTAT Morrete. DES BEAUX-ARTS. MONUMENTS HISTORIQUES. Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Viu la loi du 30 mars 1887; Vu la loi du 9 décembre 1903; Vu le délibération de Conseil municipa L'Every, en date du 23 Février 1912. Sur la proposition du Sous-Secrétaire d'Etal des Beaux-Arts; La Commission des Monuments historiques entendue, Arrête: Article premier: Courny

_eL classée __parmi les monuments historiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES Département : Le plan visualisé sur cet extrait est géré EURE par le centre des impôts foncier suivant : LES ANDELYS EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL Commune: TOURNY Section : D Feuille: 000 D 01 Échelle d'origine : 1/1250 Cet extrait de plan vous est délivré par : Échelle d'édition : 1/1000 Date d'édition : 04/09/2014 (fuseau horaire de Paris) cadastre.gouv.fr ©2012 Ministère de l'Économie et des Finances

